

**Amicale Laïque
de
Rivedoux-Plage**

AMICALE LAÏQUE RIVEDOUSAISE

CONFERENCE DEBAT JEUDI 26 MARS 2020

DON D'ORGANES DE TISSUS HUMAINS ET DE MOELLE OSSEUSE

POURQUOI S'ENGAGER A DONNER ?

Le don d'organes est le prélèvement d'organes d'un corps humain pour traiter des patients dont les organes essentiels sont gravement atteints. Le prélèvement chirurgical peut s'effectuer sur des personnes mortes, en état de mort cérébrale ou sur des personnes vivantes.

Le don d'organes est encadré par le nouveau décret de 2017 qui stipule que le prélèvement peut être pratiqué, sauf si on s'inscrit sur un registre.

Malgré cette affirmation d'un accord implicite, les prélèvements stagnent, voire diminuent, alors que les besoins augmentent.

INTERVENANTS

Docteur Olivier **LESIEUR**. Médecin coordinateur du Service au Centre hospitalier de La Rochelle.

Jacques **LAPOUMEROLIE**. Vice-président de l'association pour le don d'organes et tissus humains ADOT17.

MODERATEURS

Pierre **NIVOIS**. Président de l'Amicale des donneurs de sang de l'île de Ré.

Patrick **GROLLEAU**.

INFORMATIONS PRATIQUES

Jeudi 26 mars 2020 de 17h30 à 19h30.

Salle de la Maison des activités associatives de Rivedoux.

Tarif : 1€.

Renseignements auprès de Ramy **LEBRET** (06 62 04 80 85) ou
raymond.lebret@orange.fr